

L'État en ses hôtels. Les résidences ministérielles de Louis XIV au milieu du XXe siècle

Clémence PAU

Docteure

Directeur de thèse

Alexandre GADY

Informations complémentaires

Année de début de la thèse

2017

Statut de la thèse

Soutenue

Date de soutenance

11/12/2021

Thème(s) de recherche

2. Paris, géographie artistique d'une métropole et de son territoire

4. Acteurs, institutions, réseaux : conditions socioculturelles de l'activité artistique

Thèse

Résumé

Sur les dix-sept ministères qui composent actuellement notre gouvernement, plus de la moitié siègent dans d'anciens hôtels aristocratiques construits sous l'Ancien Régime, à l'instar du palais du président de la République. Pour la plupart d'entre eux, cette installation remonte au XIX^e siècle, voire même pour la Justice au début du XVIII^e siècle. De fait, les ministères que nous connaissons aujourd'hui résultent d'une longue histoire institutionnelle étroitement liée à l'histoire politique de la France et l'ancien hôtel aristocratique devenu « hôtel de ministre » semble n'avoir jamais cessé d'exprimer la puissance et l'autorité de l'institution qu'il abrite, qu'elle ait été monarchique, révolutionnaire, impériale ou républicaine. Pour comprendre cette étonnante permanence des lieux de pouvoir dans la capitale, nous nous proposons donc de revenir aux origines de ce type d'édifice, qui remontent au XVII^e siècle, et d'en suivre l'évolution architecturale, historique et symbolique au cours des siècles suivants. Évidemment, la question de la réappropriation d'une demeure privée par un pouvoir révolutionnaire, impérial ou encore républicain, soulève de nombreuses réflexions sur l'adaptation d'un bâti ancien et aristocratique à de nouvelles fonctions, notamment administratives, et constitue l'une des principales problématiques de cette thèse. Enfin, l'hôtel de ministre est aussi et avant tout un objet politique porteur d'une symbolique forte. L'approche sociale du sujet complètera ainsi ce travail de synthèse en déterminant la place que ces résidences ont pu occuper dans la vie privée, publique et professionnelle des ministres, et de manière plus générale dans la société, tout en identifiant les points de rupture et plus encore de continuité entre les régimes élitiste et démocratique.

Le jury est composé de :

- [Alexandre Gady](#) - professeur des universités, Sorbonne-Université (Directeur de thèse)
- Natacha Coquery - professeure des universités, université Lumières Lyon 2
- Michel Figeac - professeur des universités, université Bordeaux-Montaigne
- [Jean-Baptiste Minnaert](#) - professeur des universités, Sorbonne-Université, directeur du centre André Chastel
- Emmanuel Pénicaut - conservateur général du patrimoine, Mobilier national